



Que faire en cas de tranches notifiées trop basses?

Que faire si les tranches notifiées sont manifestement trop basses par rapport à la nouvelle situation? C'est la même procédure que lorsque les tranches sont trop élevées qui s'applique. Il convient de verser des compléments aux tranches réclamées si celles-ci sont sous-évaluées, au risque de devoir être appelé à payer des intérêts de retard compensatoires si les différences sont suffisamment importantes.